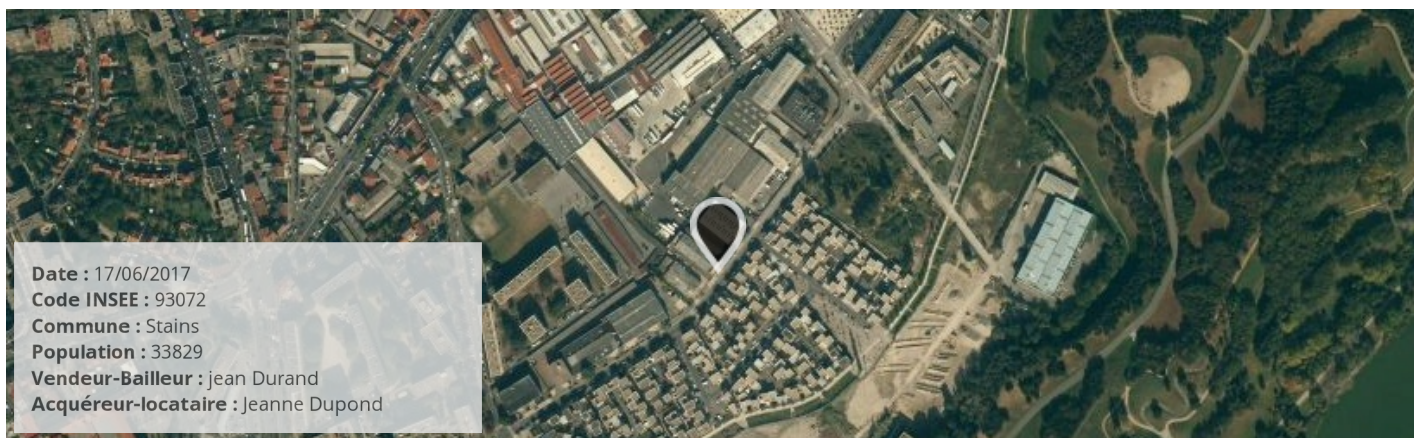


## ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

### 35 AVENUE GASTON MONMOUSSEAU 93240 STAINS



### SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

16 BASIAS, 1 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

#### RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>

Inondation  
Par ruissellement et coulée de boue  
Par remontées de nappes naturelles  
Mouvement de terrain  
Tassements différentiels  
Séisme  
Phénomène lié à l'atmosphère  
Tempête et grains (vent)

#### RISQUES MINIERES <sup>(1)</sup>

Aucun

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES <sup>(1)</sup>

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

| Risques                                         | Etat     | Libellé      | Date       |
|-------------------------------------------------|----------|--------------|------------|
| Mouvement de terrain (Tassements différentiels) | Préscrit | PPR prescrit | 23/07/2001 |

### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain

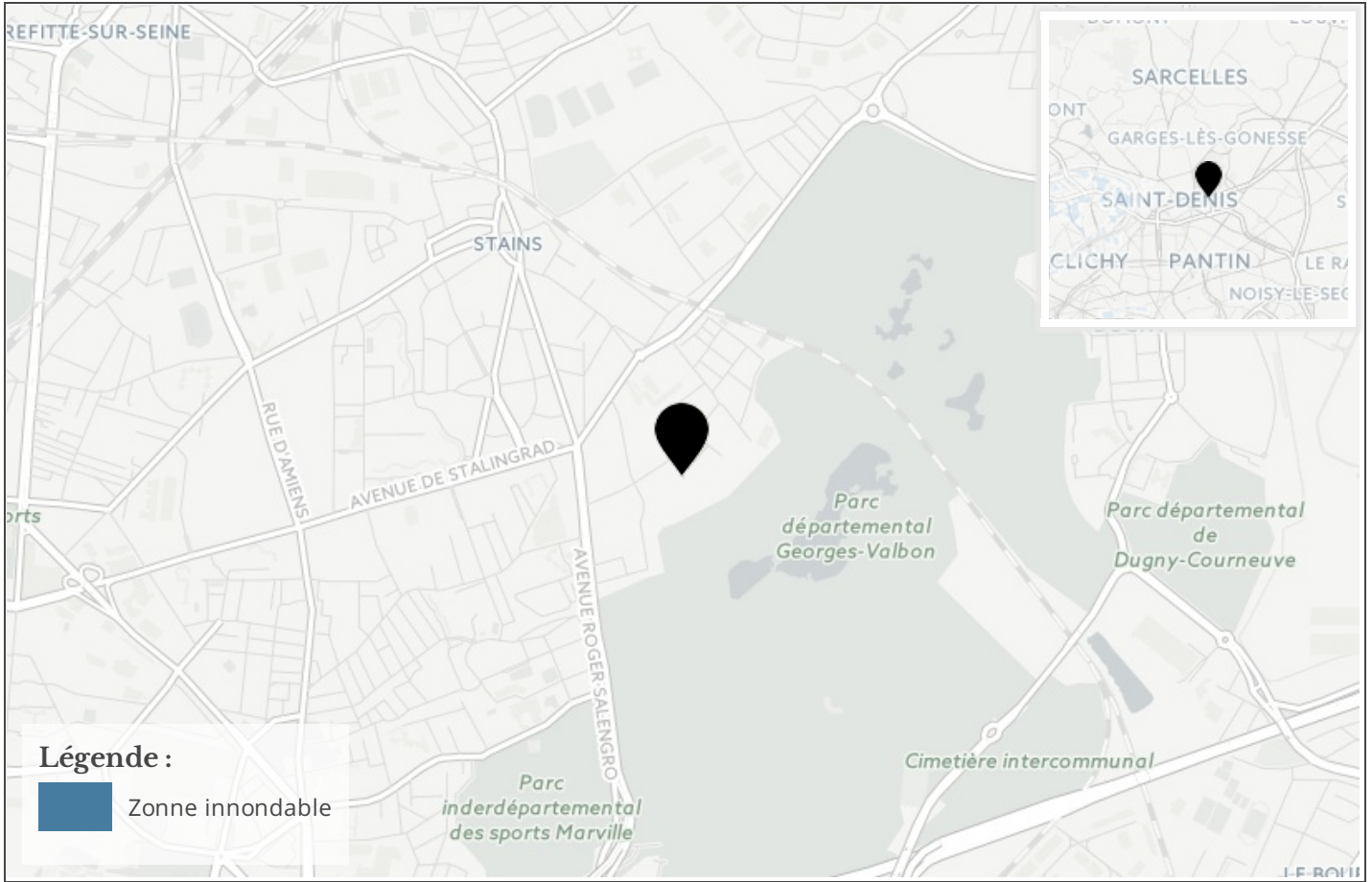
## Atlas de Zone Inondable

| Aléa | Nom de l'AZI | Date |
|------|--------------|------|
| n/a  |              |      |

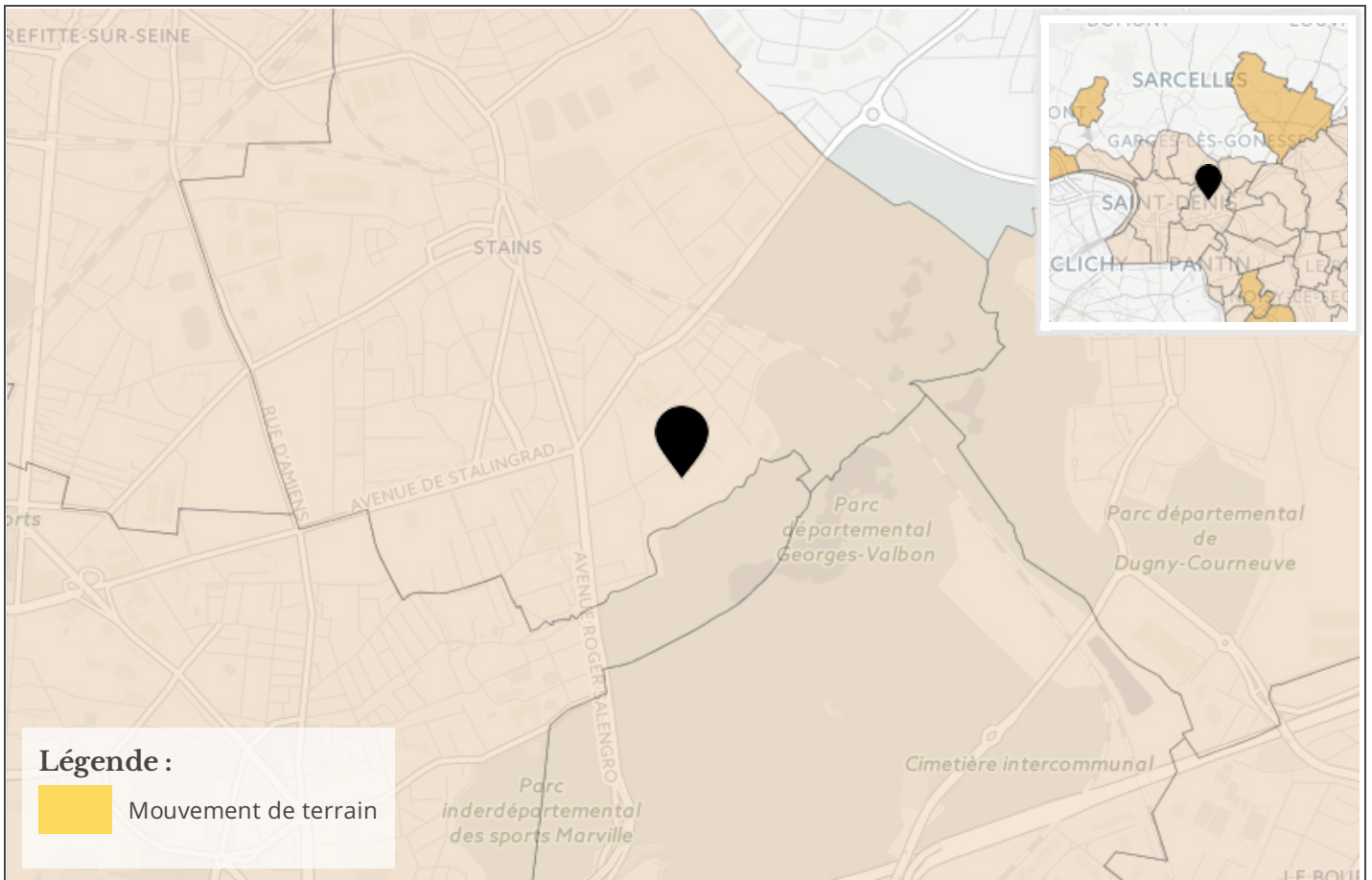
### Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

| Type de catastrophe                                   | Début      | Fin        | Arrêté     | JO du      |
|-------------------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| Inondations et coulées de boue                        | 11/04/1983 | 23/04/1983 | 16/05/1983 | 18/05/1983 |
| Inondations et coulées de boue                        | 24/06/1983 | 26/06/1983 | 03/08/1983 | 05/08/1983 |
| Inondations et coulées de boue                        | 24/08/1987 | 26/08/1987 | 03/11/1987 | 11/11/1987 |
| Inondations et coulées de boue                        | 31/05/1992 | 01/06/1992 | 16/10/1992 | 17/10/1992 |
| Inondations et coulées de boue                        | 30/05/1999 | 30/05/1999 | 21/07/1999 | 24/08/1999 |
| Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain | 25/12/1999 | 29/12/1999 | 29/12/1999 | 30/12/1999 |
| Mouvements de terrain différentiels CSRS              | 01/01/1996 | 31/12/1997 | 27/12/2000 | 29/12/2000 |

## Cartographie des inondations

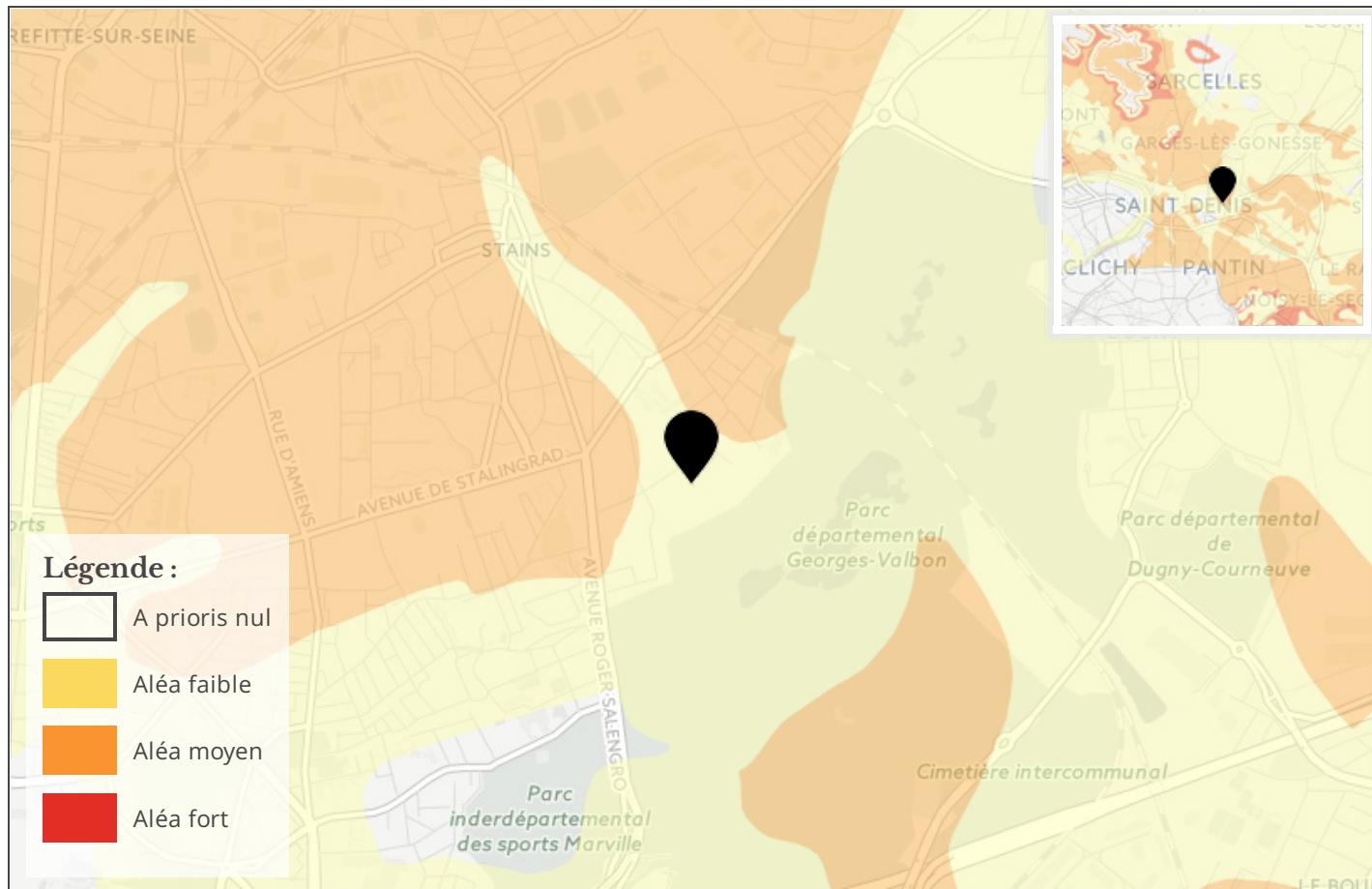


## Cartographie des mouvements de terrains

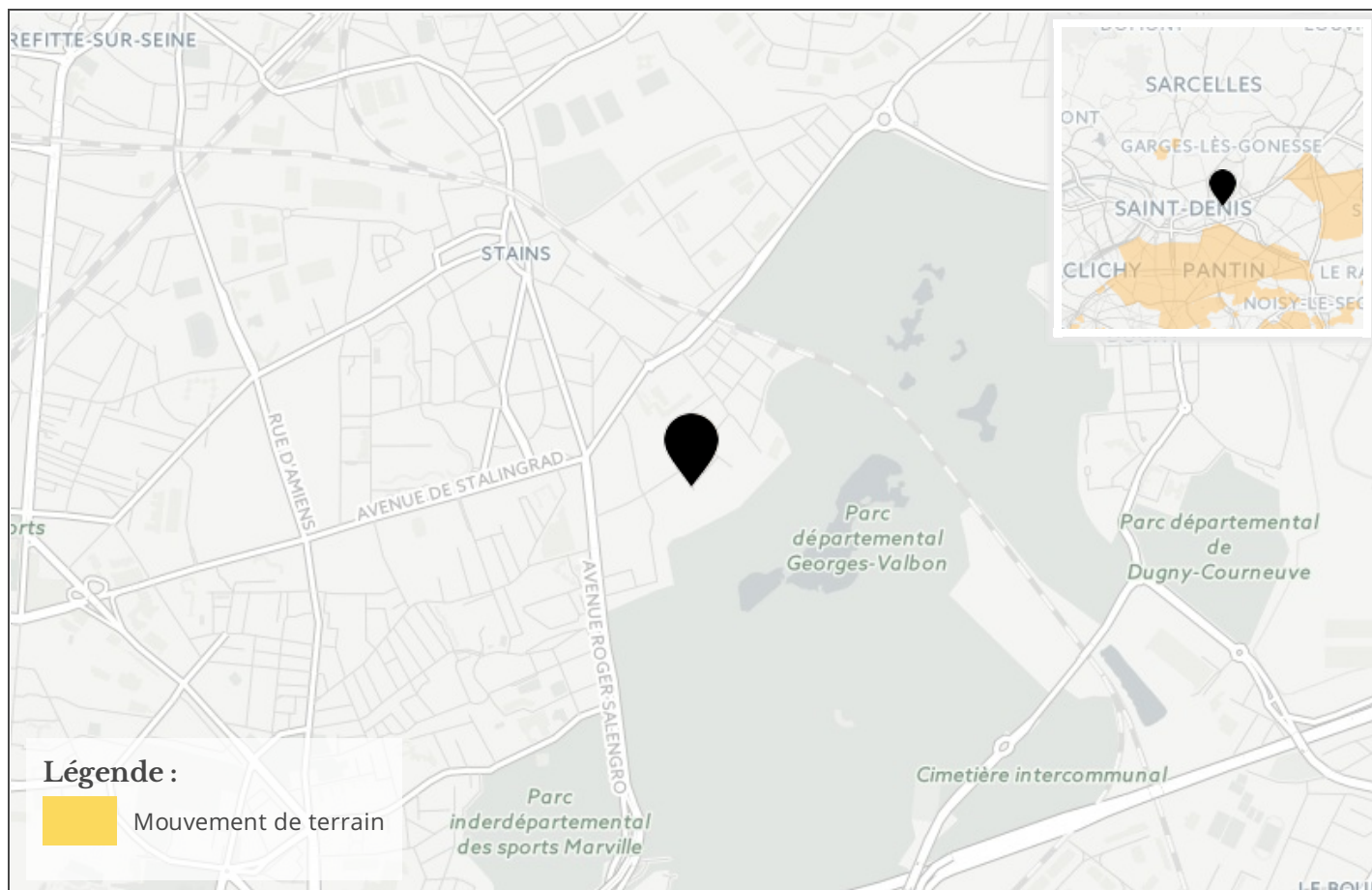




## Cartographie des argiles



## Cartographie des carrières / gypse

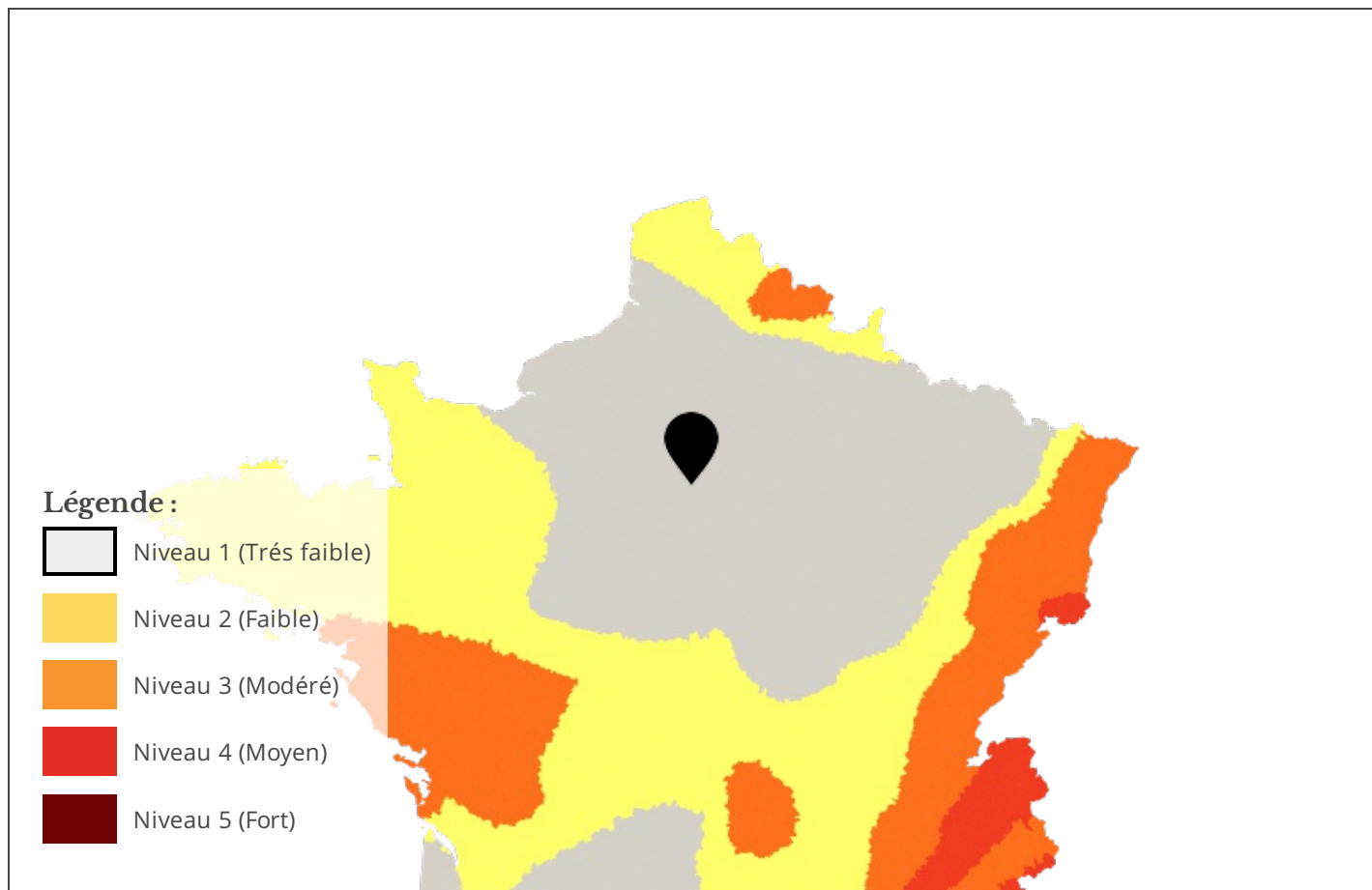


**Légende :**

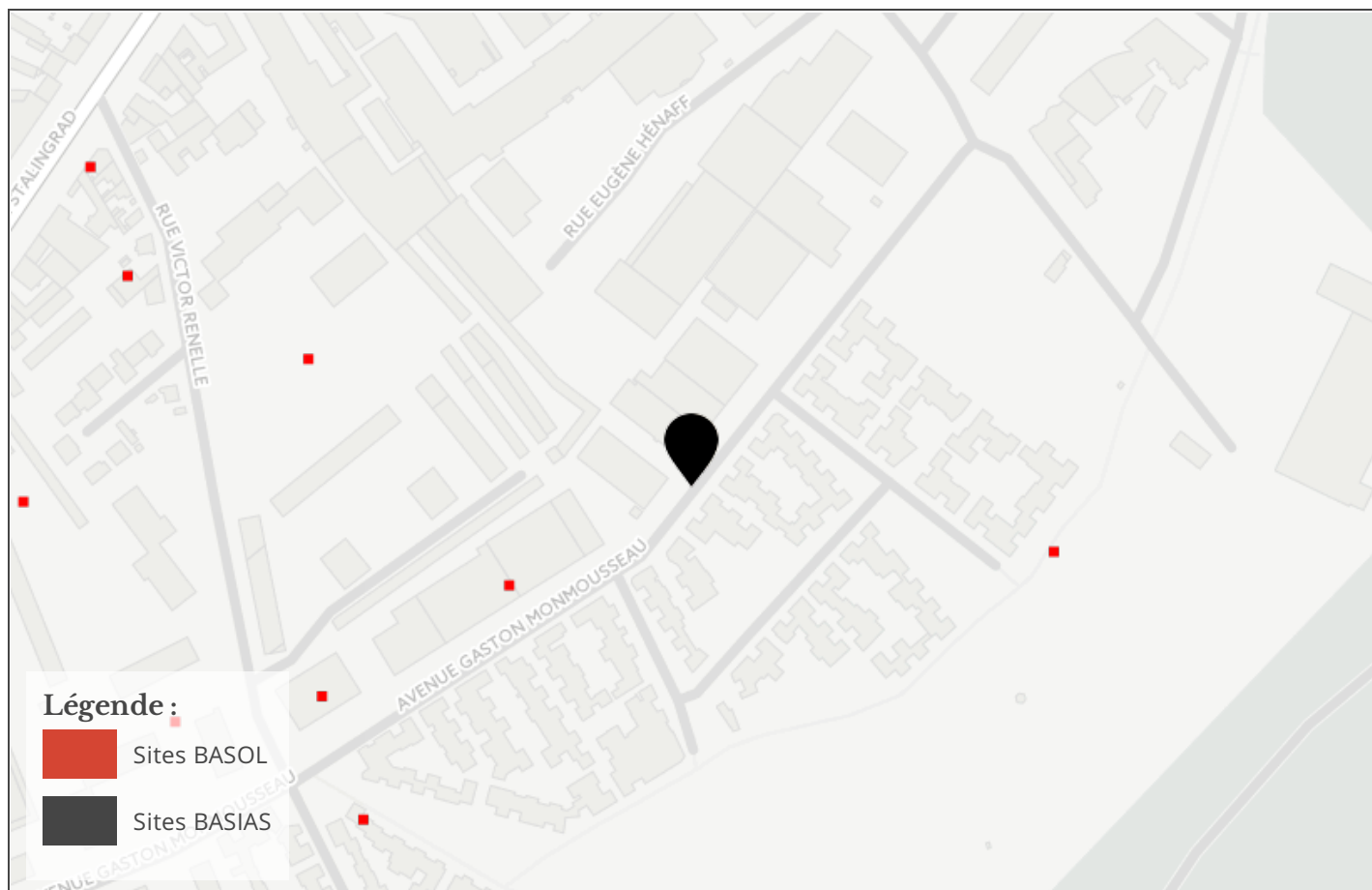
- Niveau 1 (Faible)
- Niveau 2 (Moyen)
- Niveau 3 (Fort)



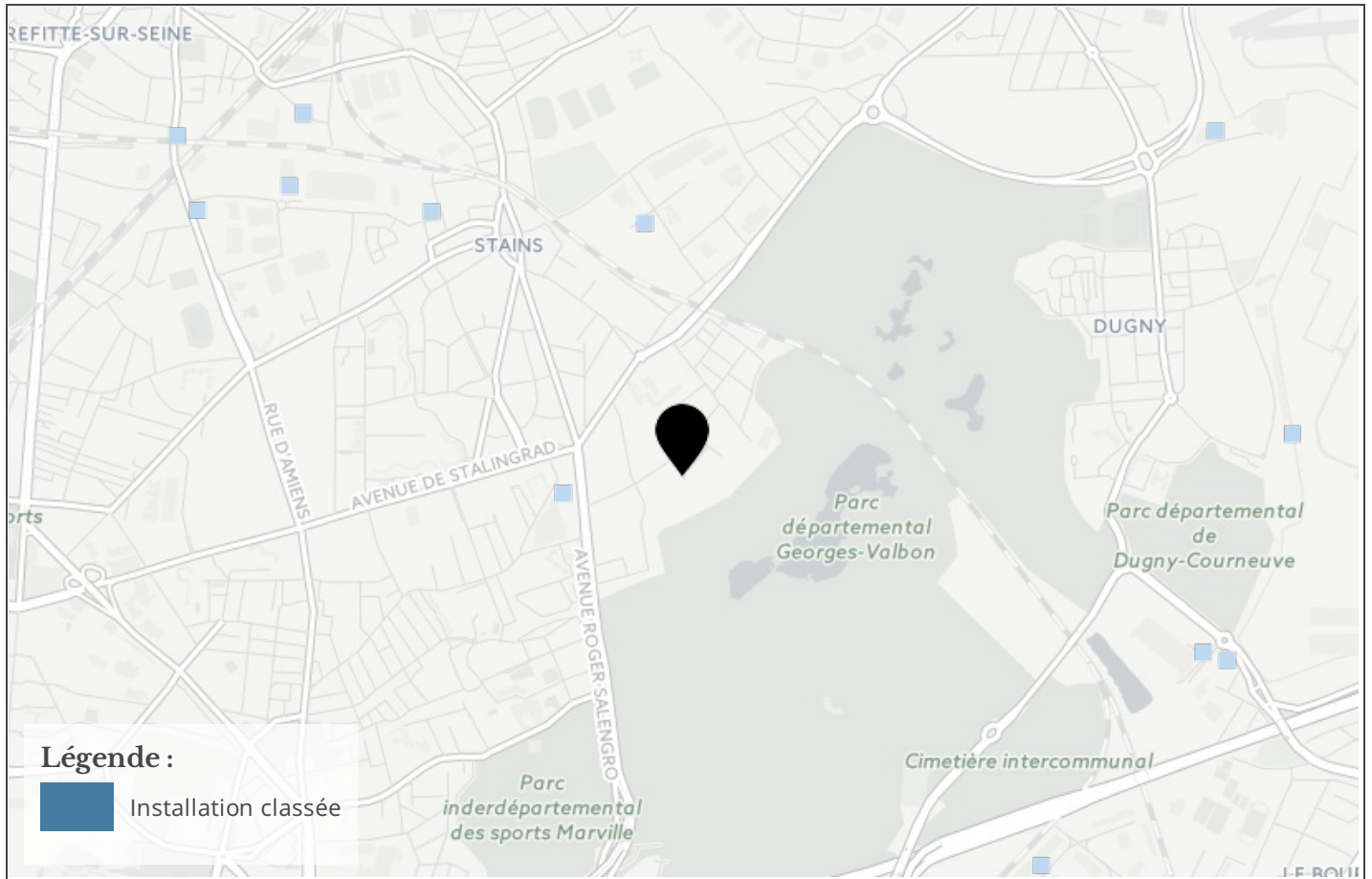
## Cartographie des zones sismiques



## Cartographie de pollution des sols



## Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N° 07-3664

du 03/10/2007

Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

## 2. Adresse

code postal ou Insee

commune

35 Avenue Gaston Monmousseau

93240

STAINS

## 3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

prescrit

Oui

X

Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

appliqué par anticipation

Oui

Non

X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

approuvé

Oui

Non

X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation

crue torrentielle

mouvements de terrain

X

avalanches

sécheresse

cyclone

remontée de nappe

feux de forêt

séisme

volcan

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels

Oui

Non

X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés

Oui

Non

## 4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

prescrit

Oui

Non

X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

appliqué par anticipation

Oui

Non

X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

approuvé

Oui

Non

X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain

autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers

Oui

Non

X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés

Oui

Non

## 5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé

Oui

Non

X

si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique

effet thermique

effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé

Oui

Non

X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques

Oui

Non

X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés

Oui

Non

## 6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité

zone 5

forte

zone 4

moyenne

zone 3

modérée

zone 2

faible

zone 1

très faible

X

## 7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente

Oui

Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

## 8. Vendeur - Bailleur

jean

Durand

## 9. Acquéreur - Locataire

Jeanne

Dupond

## 10. Lieu / Date

STAINS

17/06/2017

**Attention !** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

**Article 125-5 (V) du Code de l'environnement:** En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.



### Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

| Code       | Raison social, Activité, Adresse                                                                                                                                         | Dist.      |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| IDF9301211 | courrier et cie, , 21 rue gaston monmousseau stains (93072)                                                                                                              | 13 mètres  |
| IDF9301212 | nobel franÇaise (sté), cie franÇaise de chromolithe, cie franÇaise de celluloid, , rue romaincourt de stains (93072)                                                     | 107 mètres |
| IDF9301210 | hoechst, , 48 avenue gaston monmousseau stains (93072)                                                                                                                   | 175 mètres |
| IDF9301206 | fournier, ostertag et le boulenger (sté), , 1 rue romaincourt de stains (93072)                                                                                          | 187 mètres |
| IDF9301213 | rayxist (sté), , 136 avenue stalingrad stains (93072)                                                                                                                    | 209 mètres |
| IDF9304009 | garage mas, , 5 rue moulin neuf du stains (93072)                                                                                                                        | 232 mètres |
| IDF9301215 | atochem-chiminor, sté franÇaise duco, sté industrielle des matieres plastiques, , 43 rue victor renelle, ex 43 rue de romaincourt ex route de romaincourt stains (93072) | 239 mètres |
| IDF9301203 | papeterie de stains, la lanterne, , 1 rue moulin neuf du stains (93072)                                                                                                  | 265 mètres |
| IDF9301214 | lemaire j et cie, , 2 rue romaincourt de stains (93072)                                                                                                                  | 275 mètres |
| IDF9301207 | recumetal, , 12 rue victor renelle stains (93072)                                                                                                                        | 280 mètres |
| IDF9301204 | kremlin, wiralu (sté), smeldur ets, hamel et toussaint, boure (ets), , 150 route stalingrad de stains (93072)                                                            | 313 mètres |
| IDF9301205 | las ricouard et cie, , 140 avenue stalingrad de stains (93072)                                                                                                           | 314 mètres |
| IDF9304003 | garage du globe - renault, , 121 avenue stalingrad de stains (93072)                                                                                                     | 360 mètres |
| IDF9301208 | station service du globe, stains but, jeannenot (m.), garage du globe - mercier (m. georges), , 113 avenue stalingrad de, ex 113 route de gonnesse stains (93072)        | 371 mètres |
| IDF9301209 | station service du globe, , 129 boulevard maxime gorki stains (93072)                                                                                                    | 406 mètres |
| IDF9301216 | rusta (sté), morgana (sté), , 88 rue victor renelle stains (93072)                                                                                                       | 480 mètres |

### Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

| Code    | Raison social, Activité, Adresse                            | Dist.      |
|---------|-------------------------------------------------------------|------------|
| 93.0012 | , chiminor ( ex duco ), 43 rue victor renelle stains(93072) | 232 mètres |

### Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

| Code           | Raison social, Activité, Adresse | Dist. |
|----------------|----------------------------------|-------|
| Aucun résultat |                                  |       |

Télécharger l'IAL

<http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-paysage-risques-naturels-et-technologiques-bruit-nuisances-publicite/Les-risques-naturels-et-technologiques-en-Seine-Saint-Denis/Etat-des-risques-naturels-miniers-et-technologiques>

Déclarationde sinistres indemnisés  
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

STAINS

Arrêtés de reconnaissance de l'état de  
catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre  
d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**  
si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation  
suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

|                                                       |                              |                                                     |
|-------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Inondations et coulées de boue                        | Arrêté en date du 16/05/1983 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue                        | Arrêté en date du 03/08/1983 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue                        | Arrêté en date du 03/11/1987 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue                        | Arrêté en date du 16/10/1992 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations et coulées de boue                        | Arrêté en date du 21/07/1999 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain | Arrêté en date du 29/12/1999 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Mouvements de terrain différentiels CSRS              | Arrêté en date du 27/12/2000 | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)